

# L'Élan des parents



Publication de la Fédération des parents francophones de Terre Neuve/Labrador - Novembre 2001, Volume 5, No 1

**Le développement  
de la petite  
enfance à  
Terre Neuve  
et au Labrador**

**Les congés  
parentaux  
sans  
casse-tête**

**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
ANNUELLE  
DE LA  
FPFTNL  
2001**

**Des idées  
d'activités  
en famille!**

**LES DROITS SCOLAIRES  
DES PARENTS DE LA  
RÉGION DE L'ANSE-AU-CLAIR**

**NOS  
SUCCÈS  
2000-2001**



# Pour vous!

Il nous fait très plaisir de vous présenter notre numéro d'automne. **L'Élan des parents** vous revient encore une fois cette année pour vous brosser le portrait de nos dossiers prioritaires, des activités importantes soutenues par notre Fédération au courant de l'année et des succès et aspirations de nos membres qui travaillent en région.

Notre cuvée 2001 porte sur un dossier chaud qui nous tient très à cœur ici à la Fédération des parents, soit le développement de la petite enfance, entre 0 et 6 ans. En effet, la FPFTNL y consacre beaucoup d'énergie et de temps, et ce, depuis longtemps. Ensemble grâce à nos six comités de parents locaux et à nos nombreux partenaires, dont le Conseil scolaire francophone provincial, nous essayons d'améliorer la prestation des services pour soutenir et aider nos familles francophones à mieux vivre en contexte minoritaire.

Sans plus tarder, je vous invite donc à parcourir les pages qui suivent pour voir où nous en sommes et où nous désirons aller...

**Sophie Thibodeau**  
Présidente de la FPFTNL



## Just for you!

It gives us great pleasure to present you with our Fall issue. **L'Élan des parents** comes to you once again this year to give you an overview of our main projects and important activities that are supported by our Federation throughout the year, as well as the successes and aspirations of our members who work in the regions.

The year 2001 focuses on a hot topic that we consider very precious here at the Fédération, that is the promotion of Early Childhood Development, addressing the needs of children between 0 and 6 years of age. For a long time now the FPFTNL has dedicated a great deal of time and energy to this issue. Together, with the help of our six regional Parents' Committees and numerous partners, including the Provincial Francophone School Board, we try to improve the provision of services to support and help Francophone families living in a minority environment.

Without further delay, I invite you to browse the following pages to see where we are, and where we want to go...

## L'Élan des parents

### L'ÉQUIPE :



**Présidente :**  
Sophie Thibodeau

**Directrice générale :**  
Danielle Savard

**Recherche et rédaction :**  
Danielle Savard

**Mise en pages :**  
Camille Fouillard

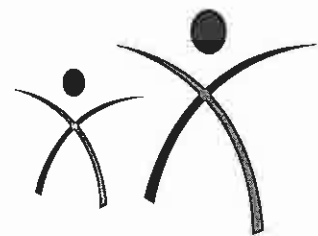
**Révisions et corrections :**  
Françoise Enguehard

**Impression :**  
The Hub

**Pour commentaires et suggestions :**

Fédération des parents francophones de Terre Neuve et du Labrador  
Téléphone : (709) 722-7669  
Télécopieur : (709) 722-7696  
Courriel : l.f.p.f.@thezone.net  
Site web :  
[www.francophonie.nfld.net/fpftnl/fpftnl.htm](http://www.francophonie.nfld.net/fpftnl/fpftnl.htm)

Le Conseil d'administration de la FPFTNL est composé des six présidences des comités de parents francophones locaux.



*L'Élan des parents est publié au moins une fois l'an, soit au printemps ou en automne, par la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador.*



# Sommaire

Novembre 2001, volume 5, numéro 1

12



Félicitations aux  
parents de Saint-Jean ..... 4

Assemblée générale  
annuelle de la FPFTNL ..... 5

Un grand coup de  
chapeau au personnel  
des programmes communau-  
taires de francisation  
2000-2001 ..... 5

La santé à Terre-Neuve et au  
Labrador, oui merci! ..... 6

Trois questions à Claudette  
Chubbs, porte-parole du  
comité de parents de  
L'Anse-au-clair ..... 8

Un projet spécial à  
Happy Valley-Goose Bay ..... 9

Droits scolaires à  
L'Anse-au-Clair ..... 11

Pour tous les goûts! Nos  
succès 2000-2001 ..... 12

Des thèmes à exploiter à  
la maison ou en classe ..... 14

Lunch et collations :  
comment éviter  
la routine ..... 15



17

Coin des recettes pour nos  
bouts d'chou ..... 16

Les congés parentaux  
sans casse-tête ..... 17

Programme de francisation  
familiale dans la Péninsule  
de Port-au-Port ..... 19

Idées d'activités  
en famille ..... 20

Le développement  
langagier d'enfant  
bilingue ..... 21

Statistiques et coordonnées  
du Conseil scolaire ..... 22

La FPFTNL,  
qui sommes-nous? ..... 23

12



# FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE SAINT-JEAN !

UN CENTRE SCOLAIRE ET COMMUNAUTAIRE À SAINT-JEAN, TERRE-NEUVE

Mesdames Judy Foote, ministre de l'Éducation, et Pearl Lee, présidente du Conseil scolaire francophone provincial, ont annoncé la construction d'une nouvelle école française à Saint-Jean, le 10 octobre dernier, à la suite d'une crise qui a secoué toute la communauté de Saint-Jean pendant près de deux semaines.

La promesse d'une nouvelle construction pour la ville de Saint-Jean calmera peut-être les ardeurs des parents et élèves qui ont protesté et attiré l'attention des médias sur la situation de l'École française de Saint-Jean à la suite de l'inondation du 19 septembre dernier.

La conception et construction de ce nouvel édifice prendront vingt-quatre mois, ce qui veut dire que la nouvelle école ouvrira ses portes en septembre 2003.

Cet établissement ultramoderne à la fine pointe de la technologie saura peut-être attirer et convaincre les quelques 300 familles qui ne se prévalent toujours pas de leurs droits à l'éducation en français (de la maternelle à la 12e année). Cette décision donnera finalement au Conseil scolaire francophone les outils nécessaires pour faire rayonner l'école française au cœur de la communauté.

« On créera un environnement idéal pour l'épanouissement de la langue et de la culture françaises dans cette province » de déclarer Pearl Lee, présidente du Conseil scolaire francophone provincial.

Pour bien illustrer la situation à Saint-Jean, un seul élève graduera du secondaire cette année. Toute sa scolarité aura été complétée dans le programme de français langue première, de la 1e à la 12e année -- 1990 année d'ouverture des classes français langue première. Grâce à sa persévérance et à celle de ses parents, il aura été le seul à vouloir continuer sa scolarité en français langue première malgré les nom-



Les trois élèves du secondaire de l'École française de Saint-Jean, en grève, lors des journées de protestation en septembre 2001 : René Enguehard, Timothy Ouellette et Philippe Enguehard. Les parents et élèves de Saint-Jean ont mis beaucoup de pression sur le CSFP et le ministère de l'Éducation pour résoudre la situation de l'école. Résultat : promesse d'une nouvelle construction d'ici septembre 2003. Bravo à toutes et tous!

breux obstacles qui auront découragé tous les autres jeunes et parents.

Les études démographiques démontrent pourtant que le nombre d'enfants éligibles pour la région de Saint-Jean et ses environs est de 230 (5 à 17 ans, Statistiques Canada 1996) et 100 (entre 0 et 4 ans).

L'objectif à long terme de la communauté francophone est d'élargir cette nouvelle école pour en faire un centre scolaire et communautaire francophone. Patrimoine canadien aidera financièrement la communauté à la mise sur pied de la partie communautaire. Le ministère du Patrimoine canadien a le mandat national d'appuyer le développement des communautés de langues officielles vivant en milieu minoritaire (les francophones hors Québec et les anglophones au Québec).



## 12<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

GRANDIR EN FRANÇAIS À TERRE-NEUVE ET AU LABRADOR...  
UTOPIE OU RÉALITÉ ?

Une table ronde avec des invités spéciaux

Un avis juridique sur le dossier de l'Anse-au-Clair

Le dévoilement du Rapport de l'étude sur le développement de la petite enfance à  
Terre-Neuve et Labrador

1<sup>er</sup> et 2 décembre 2001 à Saint-Jean

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT CE WEEKEND DANS VOTRE AGENDA!

## UN GRAND COUP DE CHAPEAU AU PERSONNEL DES PROGRAMMES DE FRANCISATION COMMUNAUTAIRES 2000-2001

### Nos prématernelles :

Ariane Forget, Diane White,  
Nicole Ferron-Rioux, Élise Miboyo Eyenga

### La francisation familiale :

Mélinna Oliver Morazé, Tamara Woods

### Les Camps d'activités du samedi :

Leonie Bozec, Anne-Marie Beaulieu  
Sandra Martin, Michael Bozec  
Louise Schouten, Ginette Chaloux

### Le service d'étude après l'école de

Labrador City :

Rachelle Léger

Également, un merci tout à fait spécial à  
notre adjointe administrative :

Denise Green

### Nos deux commis de bureau :

Patrick Savard-Walsh et Sébastien Gagnon

### Et notre comptable :

Marie-Claire Bidaud



María Renouf, bénévole et vice-présidente scolaire de la FPFTNL (Cap Saint-Georges); Sandra Barter Martin, bénévole/conseillère à la FPFTNL (La Grand'Terre); Diane White, éducatrice aux deux pré-maternelles de la Péninsule



# LA SANTÉ À TERRE-NEUVE ET AU LABRADOR, OUI MERCI!

## LE COMITÉ AD-HOC DE SANTÉ EN FRANÇAIS



Le but principal du Comité est de promouvoir la prestation de services de santé en français à Terre-Neuve et au Labrador. Il faut se rappeler qu'historiquement, la « santé » est un concept évoquant les soins administrés pour le traitement de maladies, de la part d'institutions et d'organisations communautaires. Plus récemment, la santé désigne plutôt les efforts déployés pour promouvoir et maintenir le bien-être de la population. D'ailleurs, l'accent est davantage mis sur la prévention de maladies et la promotion de comportements sains qui contribuent au maintien de la santé. Les facteurs qui déterminent la santé sont nombreux, mais les plus importants sont le statut socio-économique de la personne, ses données génétiques et son environnement. Il existe donc d'importants liens entre la santé, l'éducation et les services sociaux et communautaires.

La FPFTNL est représentée au sein du Comité ad hoc « Santé en français ». Ce comité est composé de francophones ou francophiles qui sont des professionnels de la santé et des services sociaux, ainsi que des administrateurs d'organismes communautaires francophones et d'institutions éducatives et gouvernementales. Deux représentants du Comité de santé en français, Ali Chaisson et Danielle Savard, ont rencontré le ministre de la Santé, l'honorable Gerald Smith, en juin dernier pour lui faire part des priorités du Comité.

Le but principal du Comité est de promouvoir la prestation de services de santé en français à Terre-Neuve et au Labrador. Il faut se rappeler qu'historiquement, la « santé » est un concept évoquant les soins administrés pour le traitement de maladies, de la part d'institutions et d'organisations communautaires. Plus récemment, la santé désigne plutôt les efforts déployés pour promouvoir et maintenir le bien-être de la population. D'ailleurs, l'accent est davantage mis sur la prévention de maladies et la promotion de comportements sains qui contribuent au maintien de la santé. Les facteurs qui déterminent la santé sont nombreux, mais les plus importants sont le statut socio-économique de la personne, ses données génétiques et son environnement. Il existe donc d'importants liens entre la santé, l'éducation et les services sociaux et communautaires.



## UNE ÉTUDE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

Pour faire suite à cette rencontre, la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador a commandé la réalisation d'une étude pour aider le Comité de santé en français à revendiquer davantage de services à la petite enfance dès la naissance des enfants pour les familles francophones ou de souche francophone.

La Fédération, tout comme le Comité, a priorisé le développement de la petite enfance (DPE) comme domaine d'intervention privilégié, et ce, en conformité avec le Plan de développement global de l'ensemble de la communauté francophone.

En gros, le but de l'étude commandée par la FPFTNL est d'entreprendre un survol des services de santé et d'éducation, dans le sens large de ces concepts, destinés à répondre aux besoins de jeunes enfants âgés de 0 à 6 ans, afin de développer un plan d'action pour la mise en place de meilleurs services pour la population francophone provinciale dans ce domaine.

Les services de santé en français sont très limités dans la province (ex : quelques rares services de traduction et très peu de professionnels francophones ou oeuvrant en français). Les services éducatifs aux enfants francophones de l'âge en question sont généralement limités aux programmes préscolaires (3 et 4 ans) à St-Jean, à Labrador City et dans la Péninsule de Port-au-Port, ainsi qu'au programme de francisation familiale (0 à 3 ans) de la Péninsule de Port-au-Port. Également, certains enfants de 5 à 6 ans participent aux programmes d'études après-école et aux camps d'activités du samedi offerts dans certaines communautés francophones (Péninsule et Happy Valley-Goose Bay).



Il est important de noter que les domaines d'action privilégiés sont ceux ciblés par la récente initiative fédérale-provinciale sur le DPE : l'amélioration du soutien aux parents et aux familles; le renforcement du développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants; le renforcement des soutiens aux communautés.

À l'automne 2000, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il consacrerait quelques 2,2 milliards de dollars à cette initiative en vertu d'ententes fédérale-provinciale. Dans le contexte de cette allocation de fonds fédéraux, le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador et le gouvernement fédéral ont signé, en avril 2001, une entente de 36,6 millions de dollars pour la prestation de services dans le domaine du DPE sur les cinq prochaines années.



Fenêtres << Paul et Suzanne >> dans la prématernelle de Diane White, au Centre scolaire communautaire Sainte-Anne, La Grand-Terre.

## JE ME DEMANDE?

**Apprendre le français à Terre-Neuve et au Labrador : quels sont les choix?**

- *Qu'est-ce que l'école française?*
- *Quels sont les avantages de l'école française?*
- *Dans une école française, mes enfants obtiendront-ils une éducation égale à celle de la majorité anglophone?*
- *Mon enfant apprendra-t-il l'anglais?*
- *Mon conjoint/ma conjointe est anglophone : l'école française est-elle le meilleur choix pour nos enfants?*
- *Comment puis-je participer à la réussite de mes enfants?*
- *Qu'est-ce qu'une classe multiniveaux?*
- *La prématernelle en français... Pourquoi pas?*
- *Mon enfant peut-il fréquenter l'école française à Terre-Neuve et au Labrador?*



**LA FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR EST LÀ POUR VOUS SERVIR !**

**COMMANDEZ VOTRE TROUSSE D'INFORMATION DÈS MAINTENANT...**

277, rue Duckworth  
Saint-Jean, Terre-Neuve  
A1C 1G9

(709) 722-7669 (téléphone)  
1-888-749-7669 (sans frais)  
(709)722-7696 (télécopieur)  
l.f.p.f@thezone.net

# Trois questions à Claudette Chubbs

PORTE-PAROLE DU COMITÉ DE PARENTS DE L'ANSE-AU-CLAIR

## 1. L'ouverture d'une prématernelle en français dans votre région vous tient à cœur, pourquoi ?

Parce que je tiens à donner la chance à mes enfants d'obtenir une éducation en français. Mes deux plus vieux sont allés à Blanc-Sablon (actuellement au secondaire) mais je désire maintenant que mes deux plus jeunes filles, Hillary, 4 ans, et Lesley, 5 ans, soient éduquées en français au Labrador dans notre communauté. D'ailleurs, il y a présentement 9 enfants âgés entre 0 et 6 ans qui sont éligibles à l'éducation en français ici dans notre région (L'Anse-au-Clair, Forteau et L'Anse-au-Loup). Je suis native du Québec, de Blanc Sablon et j'ai reçu mon éducation en français. J'ai marié un terre-neuvien qui ne parle pas un mot de français, il y a 14 ans, et j'ai besoin d'une école pour que mes enfants deviennent bilingues. Selon moi, une école est essentielle pour notre communauté et pour les familles dans notre situation. L'ouverture d'une prématernelle mènerait selon nous à la francisation de nos familles et à une meilleure préparation vers l'école française.

## 2. L'avis juridique préparé par Maître Michel Doucet vous aidera-t-il, vous et votre comité, à poursuivre vos démarches juridiques pour faire avancer le dossier du préscolaire au niveau de la province?

Je trouve bien dommage de devoir demander à des avocats de pousser notre point. Mais il semble que c'est comme ça que ça marche dans les communautés minoritaires au Canada... On nous écoute par la voie des tribunaux. Maître Doucet nous a écrit un avis qui nous donne droit et nous espérons que le gouvernement écoutera cet avis sans devoir passer devant un juge et devoir attendre plusieurs années alors que nos enfants seront alors trop grands pour bénéficier des services.

## 3. La Fédération des parents vous soutient depuis plus d'un an et demi dans vos démarches pour l'ouverture d'un service préscolaire dans votre région. Qu'est-ce qu'elle a fait pour vous aider?

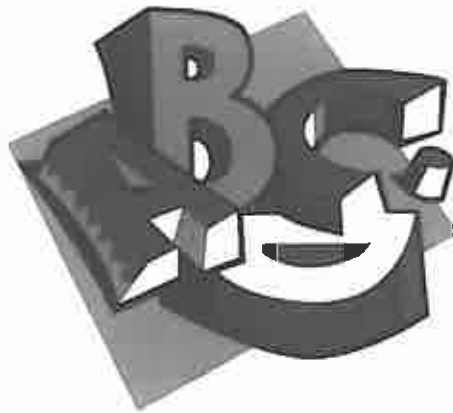


Elle nous a soutenu avec le Conseil scolaire francophone provincial dès le début, dès avril 2000. Ensemble, le CSFP et la FPFTNL sont venus nous visiter à quelques reprises pour nous informer et nous sensibiliser. Ensuite, je suis devenue la porte-parole officielle pour notre comité et, en novembre 2000, nous devenions le sixième comité membre de la FPFTNL. Ce poste m'amène à me déplacer pour participer aux réunions de la Fédération des parents afin de représenter notre région et faire valoir nos préoccupations. La FPFTNL nous informe et nous conseille. Ensemble, en conseil d'administration, nous développons des stratégies. Nous sommes très reconnaissants du travail qui est fait par la FPFTNL et sommes fiers de pouvoir participer au développement de l'éducation en français langue première dans notre province.

# Un projet spécial à Happy Valley-Goose Bay

De décembre à mai, le Institute for the Advancement of Public Policy, Inc., une firme de chercheurs et de travailleurs sociaux basée à St-Jean, a entrepris un projet auprès des francophones de Happy Valley-Goose Bay pour le compte du Conseil scolaire francophone provincial. Les objectifs de ce projet étaient 1) de connaître la démographie des francophones à Happy Valley-Goose Bay; 2) d'évaluer leurs besoins relatifs aux services éducatifs en français; et 3) de les sensibiliser à leurs droits et au programme d'éducation de langue française s'ils ne l'étaient pas déjà.

Cet exercice entraînait l'identification de parents qui ont le droit légal de faire instruire leurs enfants en français et ce, dans un système scolaire géré par des francophones, c'est-à-dire par le Conseil scolaire francophone provincial. Rappelons que de tels parents sont appelés des parents ayants droit.



En mars et avril 2001, l'équipe de chercheurs, qui comprenait des contractuelles embauchées localement, ont effectué des visites à domicile auprès d'environ deux tiers des foyers de la ville où l'un des membres est francophone ou encore parent ayant droit. Ils ont interviewé 86 adultes dans 46 de ces foyers.

Ce projet fut réalisé dans la tradition de la recherche-action. La partie initiale de l'interview avec les répondants fut menée de façon plutôt objective. Ceci dit, vers la fin, lorsque les personnes interviewées répondaient aux questions traitant de leur niveau de connaissance du système d'éducation en français à Happy Valley-Goose Bay, les intervieweuses ont pu pallier aux lacunes dans les connaissances des répondants, ou corriger toute méconnaissance du système. Ces interventions étaient généralement axées sur :

- la nature des droits à l'éducation en français;
- l'existence du programme de français langue première et la situ-

ation géographique de la bâtisse dans laquelle ce programme est dispensé;

- les différences entre ce programme et le programme d'immersion française; et
- les résultats de recherche pointant des façons d'assurer la survie de la culture et de la langue françaises chez les enfants « ayants droit » grandissant dans une région où le français est la langue d'une minorité.

Il y avait 62 enfants de 0 à 19 ans dans les foyers interviewés. De ces 62 enfants, 47 étaient inscrits à un programme scolaire, 10 étaient âgés de 0 à 4 ans et n'avaient toujours pas commencé l'école, alors que cinq des enfants âgés de 15 à 19 ans n'étaient pas inscrits à un programme scolaire.

Le plus grand nombre d'élèves (21) suivait le programme de français langue première, mais ceux-ci ne représentaient que la moitié des enfants des parents ayants droit (45%). Après ce



groupe, le plus grand groupe d'élèves (18 ou 38%) fréquentait l'école anglaise alors que le restant (8) fréquentait le programme d'immersion française du système d'éducation anglais.

Douze familles avaient inscrit au moins un enfant au programme français langue première et 15 familles additionnelles avaient des enfants dans d'autres écoles ou des enfants âgés de 0 à 4 ans. Trois de ces 15 familles ne savaient pas qu'il y avait un programme français langue première à Happy Valley-Goose Bay.

Les répondants connaissent leur droit de faire instruire leurs enfants en français et plus de la moitié savait que ce droit est basé sur la Charte des droits et libertés. Par contre, seulement 45% des enfants de parents ayants

droits se prévalent présentement de ce droit à Happy Valley-Goose Bay.

Environ un quart des foyers (soit 12) étaient incapables de citer les différences entre le Programme français langue première et le Programme d'immersion française et trois de ces foyers comportaient des parents avec des enfants inscrits à un programme scolaire.

Les familles dont au moins un enfant est inscrit à l'école française, en citant les avantages du programme de français langue première, ont accordé plus d'emphasis au maintien de la culture française que ne l'ont fait les familles dont les enfants sont inscrits à d'autres programmes scolaires.

Les préoccupations princi-

pales relatives au programme d'éducation en français étaient le manque d'installations, l'instabilité du corps enseignant, le niveau d'incertitude entourant le programme et l'isolement de l'école.

Le projet a identifié un certain nombre de familles qui n'étaient pas entièrement renseignées sur le programme de français langue première. Les chercheurs leur ont offert de l'information en les incitant à entrer en communication avec le Conseil scolaire francophone provincial, le conseil d'école du programme française langue première ou le comité de parents francophones pour de plus amples renseignements. Ces interventions semblent avoir entraîné une augmentation des inscriptions au programme français langue première pour septembre 2001.

## OFFRE D'EMPLOI

# ÉDUCATRICE (TEUR) POUR LA PRÉMATERNELLE

La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FPFTNL) et le comité de parents pour l'éducation en français à Saint-Jean sont à la recherche d'un(e) éducatrice(teur), pour la pré-maternelle de l'école française de Saint-Jean (enfants de 3 et 4 ans) et pour autour de 20 heures par semaine.



**Lieu de travail :** École française de Saint-Jean (à confirmer)

**Qualifications requises :**

- selon la réglementation de Terre-Neuve et du Labrador, un certificat ou une licence en éducation à la petite enfance et préférablement une année d'expérience dans une pré-maternelle ou une garderie licenciée;
- une excellente maîtrise de la langue française et la capacité de communiquer avec les parents anglophones;
- un cours en premiers soins valide;
- un certificat médical et des références de bonne conduite.

**Salaire :** À négocier selon formation et expérience : échelle salariale en vigueur (taux horaire variant entre 11 \$ et 14 \$)

**Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur dossier de mise en candidature à l'adresse suivante :**

FPFTNL  
277, rue Duckworth  
Saint-Jean (Terre-Neuve)  
A1C 1G9  
Téléphone : (709) 722-7669  
Télécopieur : (709) 722-7696  
l.f.p.f@thezone.net



## ÉCOLE, PROGRAMME PRÉSCOLAIRE, CLASSE OU TRANSPORT : LÀ EST LA QUESTION!

*Par Michel Doucet, juriste de l'Université de Moncton*

L'article 23 donne le droit aux parents appartenant à la minorité linguistique de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans leur langue officielle lorsqu'il existe un nombre suffisant d'enfants pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité.

La province a l'obligation de promouvoir activement les services éducatifs dans la langue de la minorité et d'aider à déterminer la demande éventuelle. Elle a donc, en conséquence, l'obligation d'offrir des services d'éducation, de les faire connaître et de les rendre accessibles aux parents du groupe linguistique minoritaire de façon à offrir une qualité d'éducation en principe, égale à celle de la majorité.

Lorsqu'un Conseil scolaire de la minorité linguistique a été établie à Terre-Neuve et au Labrador en 1997, en vue de satisfaire à l'article 23, il revient à ce Conseil, parce qu'il représente la communauté de la minorité de langue officielle, de décider ce qui est le plus approprié d'un point de vue culturel et linguistique.

Dans le cas de l'Anse-au-Clair, le Conseil scolaire a convenu qu'il existait dans cette région (incluant Forteau et l'Anse-au-Loup) un nombre suffisant d'enfants pour justifier l'offre de services pédagogiques en français. La question de la suffisance du nombre se pose dans le contexte d'un choix entre l'ouverture d'une classe dans une école de la majorité, l'ouverture d'une école pour la minorité ou le transport des élèves vers un autre établissement (vers Blanc Sablon, du côté du Québec, à 20 minutes de l'Anse-au-Clair).

Le ministère a refusé catégoriquement l'ouverture d'une école ou d'une classe jugeant les nombres insuffisants. Toutefois aucune étude démographique n'a encore été commandée pour trouver et justifier ces nombres exacts. Le CSFP et la Fédération des parents

avaient identifiés 14 enfants entre 0 et 4 ans en avril 2000 dont sept de ces enfants avaient entre 3 et 6 ans.

Qui a raison? Là est la question. D'un côté la communauté croit avoir droit à ces services pédagogiques et de l'autre le ministère de l'Éducation le nie encore. Selon mon analyse de la situation, si la ministre désire s'objecter à la décision du Conseil scolaire d'ouvrir un programme pour répondre aux besoins de la communauté de l'Anse-au-Clair, elle devra le faire en se fondant sur des critères financiers et pédagogiques légitimes et constitutionnels, c'est à dire, qui ne portent pas sur des considérations qui touchent à la langue ou la culture.

La question d'un programme préscolaire demeure plus délicate puisque nous faisons appel à un élargissement de l'article 23. Il m'apparaît évident que le recours devant les tribunaux ne pourra être évité. Il se peut également que le recours aux tribunaux soit nécessaires pour régler l'ensemble de la question.



Maurice Saulnier, directeur de l'éducation du Conseil scolaire francophone, et Danielle Savard, directrice générale de la Fédération des parents francophones, en avril 2000 lors de leur première rencontre avec le groupe de parents de l'Anse-au-Clair.



# POUR TOUS LES GOÛTS!

**BRAVO À TOUS LES BÉNÉVOLES ET EMPLOYÉS QUI ONT CONTRIBUÉ...**

Assemblée générale annuelle et formation au dossier juridique offerte aux bénévoles et employés de la FPFTNL et du CSFP : la pleine mise en oeuvre de l'Article 23 dans la province de Terre-Neuve et Labrador, novembre 2000

---

Concours littéraire provincial, << À vos crayons et claviers! >> mars 2001 et recueil de textes, titre << Écrivains en herbe >>, mai 2001

---

Réunion d'information et de sensibilisation des parents de L'Anse-au-Clair, avril 2001

---

Visite des écoliers à Saint-Jean, mai 2001

---

Réunion d'information et de sensibilisation des parents de Gander, juin 2001

---

Amicamp et Adocamp, août 2001

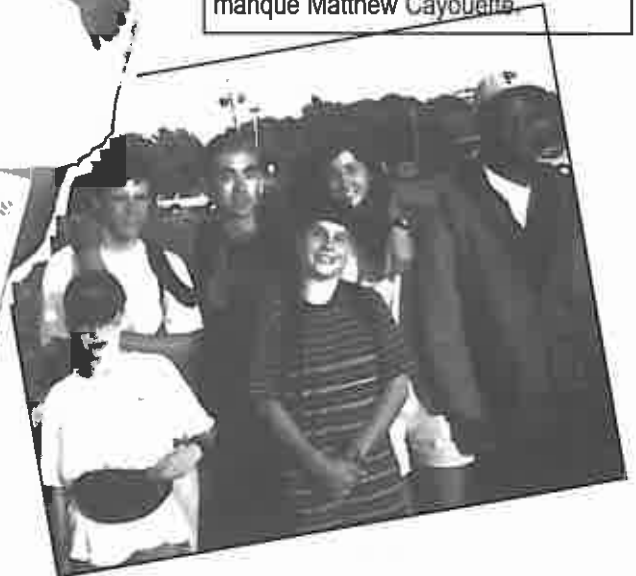


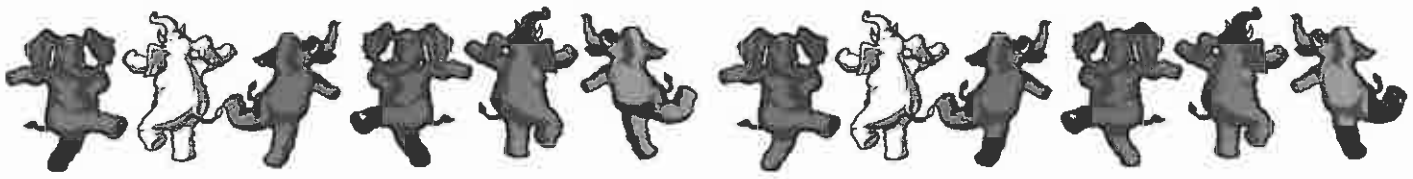
## PHOTOS :

Esmée Gilbert, participante à la pré-maternelle << Les sauterelles >> à Saint-Jean

Hélène Davis, consultante, et Martine Prince, bénévole de Gander

Amicamp et Adocamp: René Enguehard, Michael White Monica-Anne Susin, David Legaré, Nicholas Alacoque, Thierry Muana Mantungi. Il manque Matthew Cayouette





# NOS SUCCÈS 2000-2001!

... À LA RÉUSSITE DE CES ACTIVITÉS ET PROGRAMMES...



Diverses réunions de concertation autour du dossier du développement de la petite enfance dans la province - avril, mai et juin 2001

---



Réunion du Conseil provincial des parents de la FPFTNL, formation des éducatrices des prématernelles et planification stratégique au dossier du développement de la petite enfance, Saint-Jean, août 2001

---

Nos quatre prématernelles de Saint-Jean, Cap Saint-Georges, La Grand'Terre et Labrador City

---

## PHOTOS:

Sandra Blais, Labrador City, Manon Belzile, Happy Valley-Goose Bay, Nicole Ferron-Rioux, éducatrice à la prématernelle << Les oisillons >>

Outils développés par la FPFTNL en 2000-01

Adocamp: René Enguehard, Saint-Jean, et Michael White, Anse aux-canards, sur la plage aux Îles-de-la-Madeleine

Nos programmes de camps d'activités du samedi au Cap Saint-Georges, La Grand'Terre et Happy Valley-Goose Bay

---



Notre programme d'étude après-école de Labrador City

---

Notre programme de francisation familiale de la Péninsule de Port-au-Port

# DES THÈMES À EXPLOITER À LA MAISON OU EN CLASSE

Site: [www.prescolaire.grandmonde.com](http://www.prescolaire.grandmonde.com)



## Thème de l'Halloween:

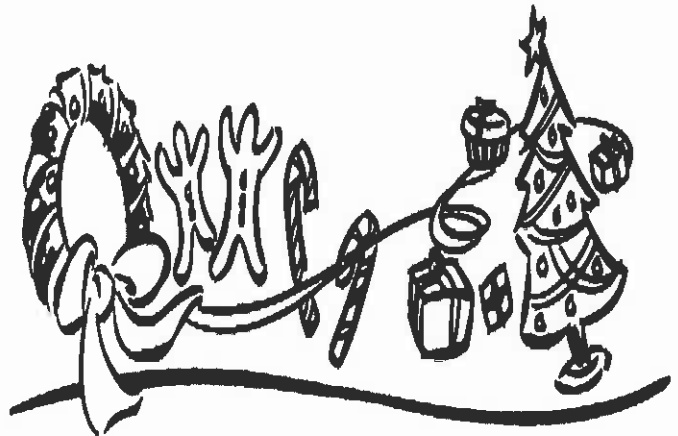


Lorsque approche la fête de l'Halloween, petits et grands s'y préparent activement et le monde du préscolaire n'y échappe pas. Fantômes, sorcières et monstres favorisent l'actualisation des peurs chez l'enfant et le mois d'octobre est un moment privilégié dans l'année pour exploiter avec eux ce sentiment qui peut prendre différentes formes. Que ce soit la peur du noir ou des monstres, tout peut être prétexte à discussion. Voici donc quelques pistes qui vous permettront d'exploiter cette thématique émotive!

## Thème de Noël:

Hol Hol Hol Voici enfin venu le moment d'aller couper notre sapin, de sortir nos boules de Noël et nos décorations, d'accrocher notre couronne de Noël et surtout d'entraîner nos mousses dans la féerie du temps des Fêtes. Que ce soit en lisant des histoires dans Internet, en mettant sur pied des projets ou en écrivant au père Noël, tout est prétexte à la fête!

Amusez-vous bien et surtout n'oubliez pas d'être très sages!



## LA PRÉMATERNELLE FRANCOPHONE DANS L'ÉCOLE,

Un monde miniature dans un univers de jeux !



- Pour les enfants de 3 et 4 ans
- Programme de francisation Paul et Suzanne
- Éducatrice francophone
- Entre 2 à 5 demi-journées par semaine
- Facilitation pour les couples biculturels (anglais français)

MAINTENANT OFFERT À:

- Labrador City (944-2684),
- La Péninsule de Port-au-Port (644-2070 et 6425771), et
- Saint-Jean (754-8000).

POUR INFORMATIONS  
SUPPLÉMENTAIRES:

FPFTNL  
(709)722-7669  
1-888-749-7669

## Lunchs et collations: comment éviter la routine?

Par Josée Durocher

La préparation des lunchs de vos enfants vous semble un purgatoire? Vous songez que vos pauvres petits seraient mieux nourris s'ils mangeaient à la maison? Vous manquez d'imagination? Cessez de vous en faire, ce n'est pas si compliqué! Les lunchs peuvent avoir un air de fête ou de festin digne de ce nom sans qu'il vous en coûte les yeux de la tête ou que vous passiez des heures à les préparer.

Les épiceries regorgent de trucs prêts à manger pour ceux et celles qui n'ont pas le temps de cuisiner. Si la formule ne vous plaît pas, le temps est peut-être venu de reconsidérer la question, surtout que dans cette veine on nous donne désormais l'embarras du choix. Prenez le temps de lire les étiquettes qui identifient les ingrédients, d'évaluer les combinaisons alimentaires et même de faire goûter ces plats préparés à

vos enfants. Nombreux sont les parents qui achètent à la sauvette ce genre de lunch complet avant même de savoir si les enfants les aiment vraiment (au-delà des publicités qui les attirent tant).

Reste que les petits plats préparés à la maison avec amour sont de loin ceux que la majorité des enfants préfère. La préparation des lunchs est une corvée? Transformez-la en un jeu! Amusez-vous avec votre marmaille! Songez à ce qui pourrait rendre les lunchs amusants et nourrissants. On peut même trouver un thème particulier pour chaque jour de la semaine et élaborer les lunchs en fonction de ce choix. Par exemple, durant la période des fêtes, il est amusant de se servir de découpes à biscuits pour donner des formes originales aux sandwiches.

Il est important de se renseigner au préalable sur les direc-



tives des services aux dîneurs des garderies scolaires et des écoles elles-mêmes quant à la nourriture permise à l'heure du lunch. Certains enfants souffrent de réactions allergiques très graves, voire mortelles, s'ils sont en présence de certains aliments. Il faut en tenir compte. Une fois les questions touchant les consignes et la prévention résolues, la préparation et la dégustation des lunchs deviendront des moments de plaisir pour tous. Si les idées viennent à manquer, une petite recherche dans Internet ravivera votre imagination.

Sources : *Junior Web, Créaction*  
www.juniorweb.com

## CAMPS D'ACTIVITÉS DU SAMEDI dans la Péninsule de Port-au-Port pour les jeunes de la maternelle à la sixième année

Les Camps d'activités du samedi de la Péninsule de Port-au-Port, au Cap Saint-Georges, à la Grand-Terre, et ceux d'Happy Valley-Goose Bay sont heureux d'annoncer la reprise de leur programmation.

La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador souhaite à tous les jeunes des samedis bien remplis!

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le comité de parents de votre région :  
Maria Renouf (École Notre-Dame du Cap)  
Sandy Barter (Centre scolaire communautaire Sainte-Anne)  
Manon Belzile (École française d'HVGB)



# COIN DES RECETTES POUR NOS BOUTS D'CHOU

(www.Tiboo.com)



## Purée de carottes au miel (à partir de 8 mois)

Nombre de part(s) : 1

2 carottes

1/2 cuillère à café d'huile d'olive

1/2 cuillère à café de jus de citron

1/2 cuillère à café de miel

Epluchez les carottes et coupez-les en petits tronçons. Mettez-les dans une casserole en les couvrant d'eau froide, ajoutez le miel et l'huile puis portez à ébullition.

Réduisez alors le feu, couvrez et laissez cuire à feu doux pendant 20 mn. Passez le tout au mixeur avec le citron.

Il n'y a pas plus onctueux.  
Ce n'est plus une purée mais quasiment un dessert...



## Pain perdu à la cannelle (à partir de 12 mois)

Nombre de part(s) :

Quelques tranches dures de pain blanc ou de brioche

1 assiette à soupe de lait 1/2 écrémé

1 oeuf

un peu de sucre en poudre

un peu de poudre de cannelle

Faites tremper les tranches de pain ou de brioche dans le lait battu avec l'oeuf. Faites-les frire à la poêle des deux côtés. Puis, après avoir mélangé le sucre en poudre avec la cannelle, saupoudrez légèrement les tranches dorées. Servez en prenant garde à ce que bébé ne se brûle pas!

Un goûter économique qui se transmet de génération en génération.

### CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

#### CONSEILLERS / CONSEILLÈRES

Mme Pearl Lee, présidente  
Labrador City

M. Michel Savard, vice président  
Saint-Jean

M. Robert Félix  
Lourdes

Mme Sylvia Oliver  
La Grand'Terre

Mme Edna Hall  
Trois-Cailloux

M. Michel Cayouette  
Labrador City

Mme Sonja Knutson  
Saint-Jean

M. Claude Montreuil  
Happy Valley-Goose Bay

M. Cornélius Barter  
Grand'Terre

#### CONSEIL D'ÉCOLE : CENTRE ÉDUCATIF L'ENVOL L'OUEST DU LABRADOR

Pearl Lee  
Alain Roy  
Michel Cayouette  
Sophie Thibodeau  
Lyne Laflamme  
Harris Bujold

#### CONSEIL D'ÉCOLE : CENTRE SCOLAIRE ET COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE ET ÉCOLE NOTRE-DAME DU CAP CÔTE OUEST

Maria Renouf  
Ruby Kendall  
Edna Hall  
Robert Félix  
Sylvia Oliver

#### CONSEIL D'ÉCOLE : ÉCOLE FRANÇAISE DE GOOSE BAY GOOSE BAY

Claude Montreuil  
Pierre Ruel  
Edith St-Pierre Wallis  
Shirley Barr

#### CONSEIL D'ÉCOLE : ÉCOLE FRANÇAISE DE SAINT-JEAN SAINT-JEAN

Sonja Knutson  
Kim Larouche  
Gérard Aucoin  
Dr. Ahmed Derradji  
Katherine Dubeau  
Michel Savard  
Don Ouellette  
Michelle Bell

# Les congés parentaux sans casse-tête

Annie Girard

Vous savez sans doute que le congé parental a été prolongé d'une année. Mais connaissez-vous tous les rouages de cette nouvelle mesure? Laissez-nous vous simplifier la tâche et profitez-en pour chouchouter votre dernier-né!

On attendait un congé semblable depuis longtemps. La plupart des parents aimeraient pouvoir passer plus de temps avec leur progéniture. C'est maintenant possible. En effet, depuis le 31 décembre dernier, le congé parental est allongé de plusieurs semaines. Si on se fie aux statistiques de l'année 1998-1999, le congé parental a été profitable pour de nombreux nouveaux parents. Durant cette période, 8 300 nouveaux papas ont pris 7,6 semaines de congé sur une possibilité de 10 à l'époque. Chez les nouvelles mamans, 159 000 d'entre elles ont pris 9,2 semaines de congé parental sur 10. Imaginez toutes les possibilités qui s'offrent à vous avec 15 semaines de congé



parental supplémentaires. Vous disposez du temps nécessaire pour profiter pleinement de votre nouveau boulot de parent à temps plein!

## Qui donne quoi?

Il importe de savoir qu'en matière de prestations de maternité et parentales, c'est le gouvernement fédéral qui vous fait parvenir vos chèques pendant l'un ou l'autre des congés. «Au gouvernement provincial, la Commission des normes du travail informe les salariés de leurs droits et s'assure que les conditions de travail établies entre l'employeur et le salarié ne soient pas inférieures à ce qui est prévu par les normes du travail», explique Guy Blondin, agent d'information à la Commission. Enfin, il faut savoir que le programme québécois de congés parentaux qui devait entrer en vigueur le 1er janvier 2002 pourrait être retardé d'une année.

## Le nouveau congé parental

L'implantation d'un nouveau congé parental nécessite des explications précises. Pour ce faire,

Daniel Lavoie, porte-parole de Développement et ressources humaines Canada, précise quelques détails à propos du nouveau congé et des modifications qui y ont été apportées depuis le 31 décembre dernier.

## Admissibilité

Tous les parents dont l'enfant est né ou a été placé en adoption chez eux après le 31 décembre 2000 sont admissibles au nouveau congé parental.

## Le montant des prestations

Dans le cadre du congé, le taux des prestations d'assurance-emploi correspond à 55 % de la rémunération hebdomadaire assurable moyenne, et ce, jusqu'à concurrence de 413 \$ par semaine (soit un salaire annuel assurable de 39 000 \$ maximum).

## La protection de l'emploi

Le Code canadien du travail a été modifié de manière à ce que la période de protection de l'emploi prévue par le congé parental corresponde à la période prolongée des prestations parentales.



### **Un congé plus long**

Dans le passé, les congés pour les nouveaux parents étaient établis à un maximum de 25 semaines (dont 15 de maternité et 10 parentales). Le nouveau congé en propose maintenant 50 (dont 15 de maternité et 35 parentales). Ces prestations peuvent être versées aussi bien aux parents biologiques qu'aux parents adoptifs. Le congé parental peut être pris par un seul parent ou réparti entre les deux conjoints. Par exemple, si la maman et son conjoint prennent le congé en même temps, les 35 semaines sont réparties entre eux. Par ailleurs, si la maman souhaite retourner au travail après son congé de maternité (d'une durée maximale de 15 semaines), son conjoint peut prendre, à lui seul, les 35 semaines de congé parental. Les 35 semaines de congé parental pourraient également être prises consécutivement par la mère et le père.

### **Une meilleure accessibilité**

Pour avoir droit au congé parental, les parents devaient avoir accumulé 700 heures de travail au cours des 52 dernières semaines. Le nouveau congé fixe plutôt à 600 heures le gain assurable soit 30 heures de travail pendant 20 semaines.

### **Un peu de souplesse**

Dans le nouveau congé, aucun délai de carence n'est associé à la deuxième demande lorsque les parents se partagent les prestations. Auparavant, lorsque les prestations parentales étaient réparties entre la mère et le père, chacun d'eux devait observer une période d'attente de deux semaines pendant laquelle aucune prestation n'était versée.

### **Travailler, c'est possible!**

Les parents peuvent travailler pendant la période de congé parental. Ils peuvent gagner jusqu'à 50 \$ ou un montant égal à 25 % de leurs prestations hebdomadaires (le plus

élevé des deux montants étant retenu) sans être pénalisés financièrement.

### **Pour en savoir plus**

Quelle que soit la formule que vous choisissiez lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant, assurez-vous d'avoir tous les renseignements en main pour prendre un congé en toute tranquillité.

**Sources :** *Le Développement des ressources humaines du Canada et la Commission des normes du travail* ([www.petitmonde.com](http://www.petitmonde.com))



## **MONTRE — MOI**

### *Apprendre, ça commence à la maison!*

- Pour les parents qui ont des enfants d'âge préscolaire (0 à 5 ans).
- Pour les personnes qui travaillent avec les parents et les familles.

#### **Les six thèmes de la trousse :**

les loisirs	l'épicerie
la voiture	le retour à la maison
la cuisine	le coucher

- Une vidéocassette pour apprendre au quotidien
- Une audiocassette et un guide de chansons
- Douze fiches d'activités et un marqueur
  - Une marionnette nommée Citrouille
  - Un livre-surprise pour enfants

*Offert par Québec Loisirs, ce livre pour enfants peut varier d'une trousse à l'autre.*

**Pour commander la trousse :** S.v.p. téléphonez au 1 888 906-5666

**Coût :** 20 \$

# PROGRAMME DE FRANCISATION FAMILIALE dans la Péninsule de Port-au-Port

Objectifs du programme :

- Développer les habiletés langagières des enfants et des parents
- Améliorer les relations parents-enfants
- Améliorer les compétences parentales
- Aider les parents à se familiariser avec le milieu scolaire

L'animatrice accomplit les tâches suivantes :

- Concevoir du matériel pour le programme
- Faire des commandes de matériel
- Recevoir de la formation adaptée à ses besoins
- Faire de la récupération en lecture à l'école
- Animer des sessions aux parents (ex : Paul et Suzanne)
- Travailler dans les centres de ressources familiales de la Côte Ouest
- Travailler dans les foyers
- Travailler à des programmes après les classes et durant l'été (Ateliers d'information - devoirs - sessions d'information, etc.)



L'animatrice du programme de francisation familiale est disponible dans la Péninsule de Port-au-Port pour les parents d'enfants âgés entre 2 et 3 ans. Vous pouvez entrer en contact avec elle en téléphonant à l'École Notre-Dame du Cap ou au Centre scolaire communautaire Sainte-Anne. Pour plus d'information, vous pouvez également composer les numéros habituels de la Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador (709) 722-7669 ou 1-888-749-7669

Ce programme de francisation communautaire est financé par le programme des langues officielles en enseignement (entente fédérale provinciale entre le ministère de l'Éducation de la province et Patrimoine canadien).

## UNE NOUVELLE COLLECTION À DÉCOUVRIR!

Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine - Centre hospitalier universitaire mère-enfant

### POUR FAVORISER L'ESTIME DE SOI DES TOUT-PETITS

*Guide pratique à l'intention  
des parents d'enfants de 0 à 6 ans*

**Danielle Laporte**

Psychologue clinicienne

ISBN 2-921858-30-4. 128 p.

23,35 \$

Ce guide permet de suivre les progrès que le tout-petit accomplit dans le développement d'une identité positive. Comment amener le tout-petit à se sentir en sécurité ? Comment l'aider à développer son identité ? Comment lui apprendre à vivre en société ? Comment le guider pour qu'il connaisse des réussites?



### COMMENT DÉVELOPPER L'ESTIME DE SOI DE NOS ENFANTS

*Guide pratique à l'intention*

*des parents d'enfants de 6 à 12 ans*

**Danielle Laporte**

Psychologue clinicienne

Lise Sévigny

Infirmière et andragogue

ISBN 2-921858-33-9. 120 p.

23,35 \$

La période de 6 à 12 ans constitue une étape cruciale dans le développement de l'estime de soi. L'image de soi physique et émotive s'enrichit de l'image de soi intellectuelle.





Chaque membre de la famille cuisine un plat, puis on se réunit tous pour partager nos délices! - Gisele (Ste-Sabine, Quebec)

1 fois par semaine faire du camping dans le salon ou dans la chambre de papa et maman. Et bien sur des guimauve pour collation nous sommes tout même en camping. LES ENFANTS AIMENT BEAUCOUP. -- Chantal

De tenir une journée « On se salit »! On met nos maillots de bain et on fait des choses comme manger du pouding sans cuillère, se peindre la peau, jouer avec du maquillage et faire la lutte dans la boue. À la fin, nous nous nettoyons tous avec le boyau d'arrosage dans la cour. -- Michel (Québec, Qué.)

De célébrer les anniversaires en assignant la responsabilité des activités de toute la journée à l'enfant fêté. Nous avons choisi cette méthode au lieu d'organiser une fête, ce qui nous économise beaucoup d'argent. -- Boris (Vernon, C.-B.)



# IDÉES D'ACTIVITÉS EN FAMILLE!

D'utiliser une marionnette pour annoncer la mauvaise nouvelle qu'il est temps d'aller au lit. -- Gretchen (North Bay, Ont.)

De faire des commissions une activité familiale. Regardez ensemble les aubaines annoncées dans les encarts des journaux et demandez aux enfants de vous aider à faire une liste. -- Martha (Thunder Bay, Ont.)



## POUR LES FAMILLES AVEC JEUNES ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE

Choisir avec les enfants, la veille, les vêtements pour le lendemain. Nous les plaçons dans de jolis paniers d'osier sur la commode de chacun. -- Diane D. (St-Clet, QC)

Au lieu de faire une remarque à l'enfant tel que : tu as encore laissé traîner ton sac d'école, tu lui dis : ton sac d'école, qu'est-ce que tu dois faire avec. Parler de l'objet au lieu de blâmer

l'enfant. C'est bon pour son estime. -- Sylvie T. (McMasterville, QC)

Installer une barre à serviette dans chaque chambre et chacun peut utiliser sa serviette à plusieurs reprises. Cela diminue les brassées de serviettes dans le lavage. -- Johanne (Vanier, ON)

De vous accorder une soirée de congé de temps à autre. Trouvez une gardienne et allez faire une marche ou rencontrer des amis qui n'ont pas de bébé. -- Susanne (Sherbrooke, Qué.)

De préparer une petite collation pour la longue route jusqu'à l'école ou la garderie. Des céréales sèches constituent un bon choix parce qu'elles ne sont pas salissantes. -- Tania (St. John's, T.-N.)

D'utiliser un livret de communication quotidien avec le personnel de la garderie et de lui parler à la fin de chaque jour pour savoir comment s'est déroulée la journée de mon fils. -- Jan (Nanaimo, C.-B.)

De passer cinq minutes chaque jour avec mon enfant à la garderie. Ça aide à surmonter la séparation. -- Jeff (Regina, Sask.)

Sources :  
Page web : [infoboulotfamille.com](http://infoboulotfamille.com)

# LE DÉVELOPPEMENT LANGAGIER DE L'ENFANT BILINGUE

« Au moins la moitié de la population mondiale est polyglotte. »

La plupart des spécialistes s'accordent pour dire que la meilleure façon de devenir bilingue est d'être exposé à deux langues dès la naissance. Ainsi un enfant apprendra simultanément à utiliser deux langues.

Durant son développement langagier, il existe une phase où l'enfant «mélange» les deux langues, utilisant les mots ou des parties de phrase d'une langue dans une phrase dans l'autre langue. Ceci est une évolution normale pour un enfant bilingue. Très vite, il apprendra à séparer les deux systèmes et à

utiliser la «bonne» langue avec les «bonnes» personnes!

Nous savons aujourd'hui que l'être humain est doté de capacités innées spécifiques au langage et que l'en-

vironnement linguistique est nécessaire mais pas suffisant pour l'apprentissage d'une langue.

Dès les premiers jours de vie, les nourrissons sont sensibles aux sons articulés de l'adulte et ils peuvent discerner pratiquement tous les contrastes phonétiques des langues naturelles et différencier leur langue maternelle d'une langue étrangère !

Jusqu'à l'âge de 6 à 8 mois, les enfants sont capables de différencier sans difficultés les syllabes des langues étrangères, contrairement aux adultes qui en sont incapables.

Vers 10 à 12 mois, la discrimination de ces contrastes se perd, à l'âge où l'enfant commence à reproduire les syllabes phonétiquement conformes de sa langue maternelle.

Bien que capable d'apprendre n'importe quelle langue à sa naissance, l'enfant n'apprendra pourtant que sa langue maternelle, ou ses langues maternelles s'il grandit dans un environnement multilingue. La facilité d'apprentissage dépendra largement de l'âge d'acquisition. Les spécialistes s'accordent

pour dire que l'acquisition est optimale jusqu'à l'âge de 7 ans, mais décline par la suite, surtout après la puberté, où de grandes différences individuelles apparaissent.

La meilleure manière d'assurer un bilinguisme équilibré est d'assurer un contact régulier et stimulant dans chacune des langues, en veillant plus particulièrement à la langue minoritaire, c'est-à-dire celle qui n'est pas parlée dans la communauté. Il est important dans ce cas que le parent qui parle la langue « minoritaire » la parle régulièrement à son enfant.

Aujourd'hui encore, il existe de nombreuses idées préconçues, de véritables mythes à propos du bilinguisme. Combien de parents se sont entendus dire par des profession-

nels de l'enfance (pédiatres, psychologues, enseignants) de ne parler que la langue «majoritaire» à leur enfant !

Notre conseil : ÉCOUTEZ-VOUS VOUS-MÊMES et persévérez dans votre but de transmettre ses deux langues «maternelles» à votre enfant ! Si vous souhaitez aller plus loin dans la compréhension du langage humain et de la naissance des langues, voici d'excellents ouvrages :

- Du langage aux langues, R. Bijelac et R. Breton, éd. Gallimard, 1997.
- L'enfant aux deux langues, Claude Hagère, éd. Odile Jacob.
- Comment la parole vient aux enfants, Bénédicte de Boisson Bardies, éd. Jacob
- L'enfant bilingue, Élisabeth Deshayes, éd. Robert Lafont.

Source : *Grimace et galipette* : journal du préscolaire publié deux fois par an par la Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique



# STATISTIQUES ET COORDONNÉES DU CSFP

## CSFP: Écoles francophones de Terre-Neuve et du Labrador - INSCRIPTIONS : Septembre 2001

Écoles francophones	Mat.	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	Total
Centre éducatif l'ENVOL	2	2	4	5	3	3	2	2	--	2	1	--	--	26
Happy Valley-Goose Bay	3	3	1	3	4	3	--	--	1	2	--	--	--	20
École française de Saint-Jean	13	7	5	5	7	7	9	4	7	2	2	--	1	69
École Notre-Dame du Cap	5	9	6	4	9	7	7	--	2	--	--	--	--	49
Centre scolaire et communautaire Sainte-Anne	3	5	9	6	8	8	8	2	5	9	10	7	4	84
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>23</b>	<b>31</b>	<b>28</b>	<b>26</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>248</b>

### Prématernelles - INSCRIPTIONS 2001/02

Grand'Terre (4 ans)	3
Cap St-Georges (4 ans)	5
Labrador City (3 et 4 ans)	11
Saint-Jean (en attente) (3 et 4 ans)	12
Francoisation familiale (3 ans)	7
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>

#### Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve et du Labrador

21 rue Merrymeeting, 3<sup>e</sup> étage, St. Jean, (Terre-Neuve) A1C 2V6  
 Téléphone : (709) 722-6324 Télécopieur : (709) 722-6325  
 Courrier électronique : conseil@csfp.nf.ca  
 Site Internet : <http://www.sternnet.nf.ca/csfp/>

Maurice Saulnier : Directeur de l'Éducation  
 Peter Smith : Directeur adjoint finances et administration  
 Hermance Paulin : Préposée à la comptabilité  
 Renée Gauthier : Coordinatrice des services pédagogiques  
 Denise Thériault : Coordinatrice des services aux élèves  
 France Bélanger : Secrétaire de direction

#### L'École Notre-Dame du Cap

C.P. 170, RR#3, Cap Saint-Georges (TN) A0N 1E0  
 Téléphone : (709) 644-2070 Télécopieur : (709) 644-2262

Jacques R. Landry : Directeur, Orthopédagogue  
 Soutien aux élèves  
 Sarah Mongrain : Maternelle, Francisation,  
 Victor Aucoin : 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>  
 Junes Rouzes : 3<sup>e</sup>  
 Patrick Poupart : 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>  
 Marc Cormier : 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>  
 Annie Ross : Éducation physique  
 Chevron Collier : Aide-élève  
 Anna Benoît : Secrétaire  
 Christine Bussièrès : Monitrice  
 Nolan Hinks : Concierge

#### Centre éducatif l'ENVOL

505 Bristol Crescent, Labrador City (TN) A2V 1J2  
 Téléphone : (709) 944-2684 Télécopieur : (709) 944-7422

Paul-Émile Rioux : Directeur, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>  
 Marie-Claude Piché : Maternelle et 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>  
 Mylaine Rousseau : 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>  
 Alain Zimafuala : 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>  
 Louise Smith : Francisation, Enseignement  
 Muriel Malouin : Secrétaire  
 Marie-Claude Thibodeau : Aide enseignante  
 Lucille Bell : Concierge

#### L'École française de Saint-Jean

173, rue Merrymeeting, Saint-Jean (TN) A1C 2W6  
 Téléphone : (709) 754-8000 Télécopieur : (709) 754-8050

Marie-Claude Gignac : Directrice, Anglais  
 Robert Fortier : Maternelle, 1<sup>re</sup>  
 Simon Houle : 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>  
 Denis Laferrière : 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>  
 Catherine Lair : 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>  
 Benjamin Lakpa : 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>  
 Pierre Mercier : Orthopédagogue et francisation  
 Arianne Forget : Musique  
 Sara Gagné : Aide-enseignante  
 Sylvie Olsen : Secrétaire  
 Luc Paulin : Moniteur  
 Manon Laverrière : Concierge  
 Jackie Snelgrove : Concierge (remplaçant)

#### Centre scolaire et communautaire Sainte-Anne

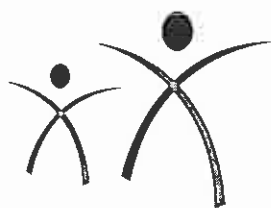
C.P. 190, RR#1, La Grand'Terre (TN) A0N 1R0  
 Téléphone : (709) 642-5771 Télécopieur : (709) 642-5164

Jos Benoît : Directeur, Sciences humaines  
 Rosaire Côté : Directeur adjoint, Éducation à distance  
 Rose-Anna Leblanc : Maternelle, 1<sup>er</sup>  
 Dominique Laporte : 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>  
 Naomi Félix-Gaddes : 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>  
 Rémi Guitard : 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>  
 Paul-André Beaulieu : 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>, WEB  
 Éric Godin : 10<sup>e</sup>  
 Jeannette Poirier : 11<sup>e</sup>  
 à remplacer : 12<sup>e</sup>  
 Annie Ross : Éducation physique  
 Jocelyne LeBlanc : Orthopédagogue, Soutien aux élèves  
 Glenn Hinks : Anglais (60%)  
 Claude Gosselin : Bibliothèque  
 Lucie Kerfont : Secrétaire  
 Tina Rouzes : Aide enseignant  
 Leona Corneet : Concierge  
 Taddeus Rouzes : Concierge  
 Neil Corneet : Concierge (remplaçant)

#### L'École française de Goose Bay

P.O Box 665, Station A Happy Valley - Goose Bay (TN) A0P 1S0  
 Téléphone : (709) 896-0670 Télécopieur : (709) 896-5029

Sylvie Martel : Directrice, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>  
 Sylvie Meunier : Maternelle et 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>, Francisation  
 Gérard Arsenault : 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>  
 Rina Gionet : Aide enseignante  
 Richard Gurney : Concierge



# LA FPFTNL, QUI SOMMES-NOUS?

## **NOTRE VISION**

Les enfants des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador reçoivent une éducation en français langue première reconnue pour son excellence et pour sa contribution au développement du sentiment de fierté et d'appartenance à la communauté francophone.

## **NOTRE MISSION**

La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador s'engage à appuyer les comités de parents dans leurs efforts de créer un milieu francophone propice à l'épanouissement éducatif, linguistique, culturel et communautaire de leurs enfants.

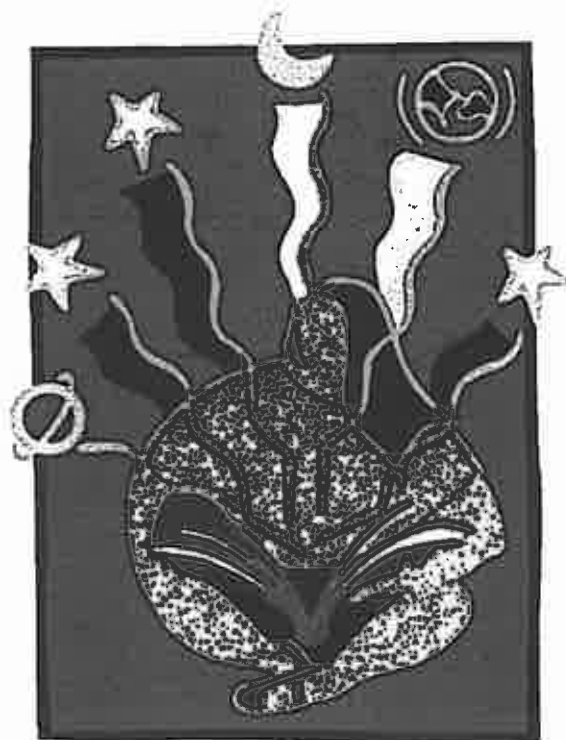
## **NOTRE MANDAT**

- Promouvoir le rôle du parent comme le premier éducateur de son enfant.
- Assurer le regroupement et la concertation des comités de parents francophones.
- Offrir des services de formation, d'information et de soutien aux comités de parents.
- Promouvoir les intérêts et les aspirations des comités
- Assurer le respect des droits constitutionnels des parents.
- Agir comme porte-parole officiel de ses membres.
- Organiser des projets d'envergure provinciale.
- Établir des partenariats avec les principaux intervenants provinciaux et nationaux dans le domaine de l'éducation.

## **NOS VALEURS**

La Fédération prend les décisions et agit selon les valeurs suivantes :

- Nos enfants s'épanouissent de façon globale au foyer, dans les institutions éducatives et dans la communauté.
- Nos familles sont des milieux privilégiés où les parents sont considérés comme les premiers éducateurs de leurs enfants.
- Nos institutions d'éducation préscolaire, scolaire, collégiale et universitaire offrent des programmes reconnus pour leur excellence.



- Nos enfants ont accès aux programmes d'éducation en français.
- Nos enfants acquièrent une solide fondation linguistique en français et développent d'excellentes compétences en anglais.
- Nous travaillons en concertation avec nos membres et nos partenaires en éducation.
- Nous formons une équipe qui partage la même vision, mission, mandat, valeurs, buts stratégiques et objectifs.
- Notre leadership est compétent, dynamique et transparent.
- Notre communication interpersonnelle est fondée sur l'intégrité, le respect mutuel et l'ouverture d'esprit.
- Nous sommes solidaires des décisions prises par l'assemblée générale des membres, le conseil provincial des parents et de ses comités.
- Nous offrons des programmes et des services pertinents aux besoins des comités de parents.
- Nous sommes redevables à nos membres.
- Nous gérons efficacement nos ressources humaines, matérielles et financières en fonction des priorités établies.

# CHOISIR LE PROGRAMME D'ÉDUCATION EN FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE...



**F**ait toute la différence!

**R**enforce l'héritage linguistique et culturel!

**A**ccueille les jeunes de la pré-maternelle à la 12e année!

**N**est pas une privilège mais un droit!

**C'**est un choix judicieux!

**A**spire à l'excellence!

**I**mage ! Tout un monde à découvrir!

**S**aisis dès maintenant l'occasion de devenir bilingue!



## L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS, UNE PORTE SUR LE MONDE!

La Fédération des parents francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FPFTNL)

277, rue Duckworth  
Saint-Jean, Terre-Neuve, A1C 3V6  
(709) 722-7669 téléphone  
(709) 722-7696 télécopieur

**Kim Larouche**, Vice-présidente interne  
SAINT-JEAN  
738-5720 (domicile)

**Maria Renouf**, Vice-présidente scolaire  
CAP SAINT-GEORGES  
Téléphone : (709) 644-2294 (domicile)

**Sandra Barter Martin**, Conseillère  
LA GRAND' TERRE  
Téléphone : (709) 642-5254 (domicile)

**Claudette Chubbs**, Conseillère  
L'ANSE-AU-CLAIR  
Téléphone : (709)931-2480 (domicile)

**Martine Prince**  
GANDER  
Téléphone : (709) 679-2193

**Sophie Thibodeau**, Présidente  
LABRADOR CITY  
(709)944-3730 maison

**Manon Belzile**, Vice-présidente externe  
HAPPY VALLEY GOOSE BAY  
Téléphone : (709)896-7205 (domicile)

**Sandra Blais**, Conseillère  
LABRADOR CITY  
Téléphone : (709) 944-2063 (domicile)

**Cette publication est rendue  
possible grâce à l'appui financier  
du ministère du  
Patrimoine canadien**

